



L'éducation aux droits humains portée par les structures locales d'Amnesty International France

Bilan 2019



Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF en 2019	5
2.1 Les interventions EDH	5
2.2 Les intervenants.....	6
2.3 Les lieux d'intervention.....	7
Le milieu scolaire	7
<i>Témoignage : Le projet scolaire régional Limousin-Périgord</i>	<i>9</i>
Les autres publics	10
Les partenariats avec les acteurs locaux	10
<i>Témoignage : Une intervention EDH dans un bar associatif à Méricourt</i>	<i>11</i>
2.4 Les thématiques d'intervention	12
3. Comment les structures locales s'outillent-elles pour mener leurs activités en EDH ?	13
3.1 Les ressources d'Amnesty	13
3.2 Les autres ressources.....	14
3.3 Le matériel produit par les structures militantes	15
<i>Témoignage, le partage de ressources dans la région Rhône/Loire/Ain.....</i>	<i>15</i>
3.4 Le lien avec les relais EDH	16
3.5 Les besoins exprimés par les structures locales et quelques pistes de réponse.....	16
4. En guise de conclusion	18
5. Annexes	19

Note aux lectrices et lecteurs :

Cette synthèse vise à dresser une tendance de l'éducation aux droits humains à Amnesty International France à la lumière des retours obtenus par les structures locales ayant répondu. Elle ne prétend pas lister de façon exhaustive les actions menées en EDH mais en donne une vision consolidée.

« L'éducation aux droits humains ? Toucher le plus de monde possible pour rappeler ou expliquer ce que sont les droits humains, faire prendre conscience, faire connaître ou rappeler la nécessité de respecter les droits humains »

Françoise

« C'est une de nos activités principales, menée par une équipe dynamique qui crée ses outils en utilisant la documentation d'AI »

Marie-Claire

1. Introduction

Les activités d'éducation aux droits humains (EDH) chez Amnesty International France (AIF) sont largement portées et animées par les militants des structures locales (groupes locaux, cercles d'actions, et antennes jeunes). Comme en 2017 et 2018, afin de faire un bilan des activités EDH au niveau national, un questionnaire a été envoyé aux structures locales d'AIF en décembre 2019. La démarche de ce bilan a un double objectif :

- Tout d'abord, **faire une photographie des structures et publics auprès desquels les militants interviennent** et ainsi donner de la visibilité à leur contribution en faveur de l'éducation aux droits humains.
- Pouvoir comparer avec les bilans de 2017 et de 2018 afin de se **rendre compte de l'évolution des activités EDH** au sein des structures locales d'Amnesty International France.

Nous vous proposons ici une synthèse des éléments partagés par les **155 structures locales** ayant répondu au questionnaire et qui ont mené des actions EDH en 2019.

En 2018, 140 structures locales avaient répondu au questionnaire. En 2017, elles étaient 129.

En juin 2019, le questionnaire avait été adressé aux Antennes Jeunes (AJ). Seule une antenne jeunes y avait répondu. Cette année, au vu de ce résultat, il a été décidé de ne pas adresser ce questionnaire aux AJ.

Pour appuyer et développer des actions EDH au sein d'AIF, d'autres acteurs se mobilisent avec les structures locales :

- **la commission EDH** composée de bénévoles. Pour la contacter : comedh@amnesty.fr
- **le réseau des relais EDH**, référents dans les régions sur la mission d'éducation aux droits humains
- **le service EDH composé de 3 salariés** : une Responsable de service, une personne Chargée de projets EDH et une personne Chargée de l'offre d'engagement en EDH, plus spécifiquement chargée d'accompagner le réseau militant sur les initiatives en EDH. Pour contacter le service : education@amnesty.fr .

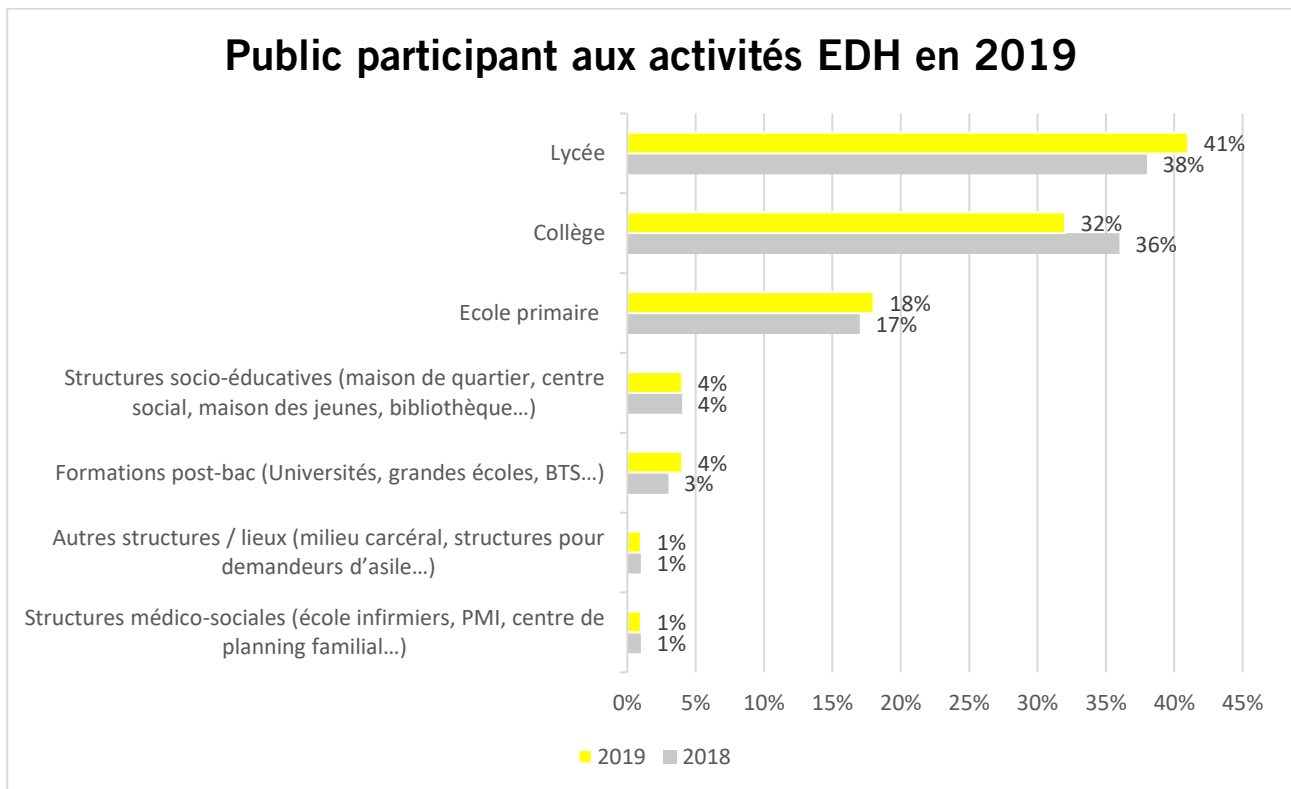
2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF en 2019

2.1 Les interventions EDH

Les intervenants EDH et les publics

- ⇒ Au total ce sont **547** militants qui organisent des actions EDH au sein des 155 structures locales ayant répondu au questionnaire.
- ⇒ Le nombre d'intervenants dans ces structures varie de **1 à 20** par groupe, soit une moyenne de **4 personnes** par structure.

Plus de **1669 actions** ont été menées en EDH par les 155 structures locales. Ces activités ont bénéficié à **37 310 personnes**, dont près de 70% sont des collégiens et lycéens.



En comparaison, plus de **500 actions** avaient été menées en EDH par les 129 structures locales en 2017. Ces activités avaient bénéficié à **26 158 personnes**, principalement des collégiens et lycéens (plus de 80% des publics).

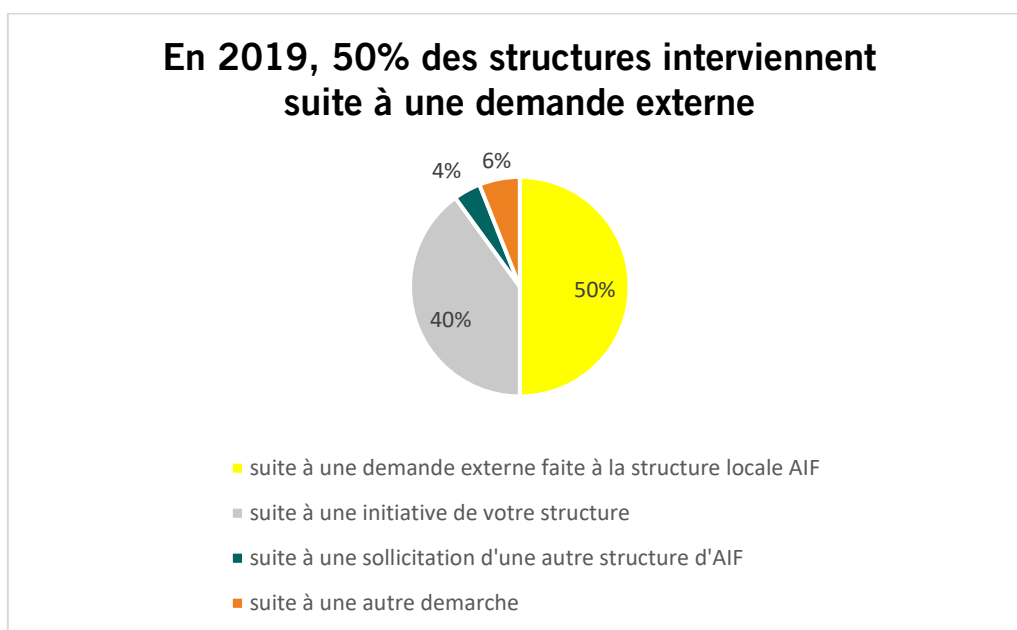
En 2018, c'est **1480 actions** qui ont été menées en EDH par 140 structures locales. Elles ont bénéficié à **39 298 personnes**, dont près de trois quarts étaient des collégiens et lycéens.

On constate, qu'en 2019, si le nombre de bénéficiaires était légèrement plus faible qu'en 2018, le nombre d'actions menées en EDH était plus important avec une augmentation de 13%.

Le contexte des interventions

Dans la moitié des cas, les interventions ont lieu à la **suite d'une demande externe**. **Dans 40% des situations, les structures militantes font elles-mêmes les démarches**. On observe une évolution des initiatives des structures locales d'AIF pour mener des interventions puisqu'en 2018, les interventions avaient lieu à la suite d'une demande externe dans deux tiers des cas et un peu moins d'un tiers des structures militantes faisaient elles-mêmes les démarches.

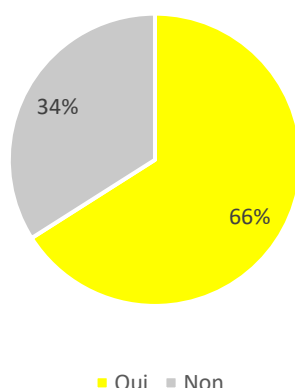
Les autres occasions de contact citées sont la Semaine de la presse et des médias à l'école, le Festisol, la collaboration avec d'autres associations, la tenue d'une fête de la jeunesse organisée par une ville, ou encore un parcours laïque et citoyen organisé par une collectivité locale.



2.2 Les intervenants

Les réponses au questionnaire indiquent qu'une grande majorité des intervenants en EDH ont été formés à l'EDH. Ainsi en 2019, dans 66% des structures, au moins un intervenant en EDH a été formé à l'EDH. Pour plus de la moitié des répondants, la dernière formation a eu lieu soit en 2018 soit en 2019.

En 2019, dans 66% des structures, au moins un intervenant en EDH a été formé à l'EDH



2.3 Les lieux d'intervention

Le milieu scolaire

Le milieu scolaire, en particulier au niveau secondaire (collège et lycée), reste l'espace d'intervention le plus répandu, puisque plus de 33 000 personnes sont concernées par les activités en EDH. La tendance se confirme puisqu'en 2018, plus de 30 000 enfants et jeunes issus du milieu scolaire avaient bénéficié d'activités EDH.

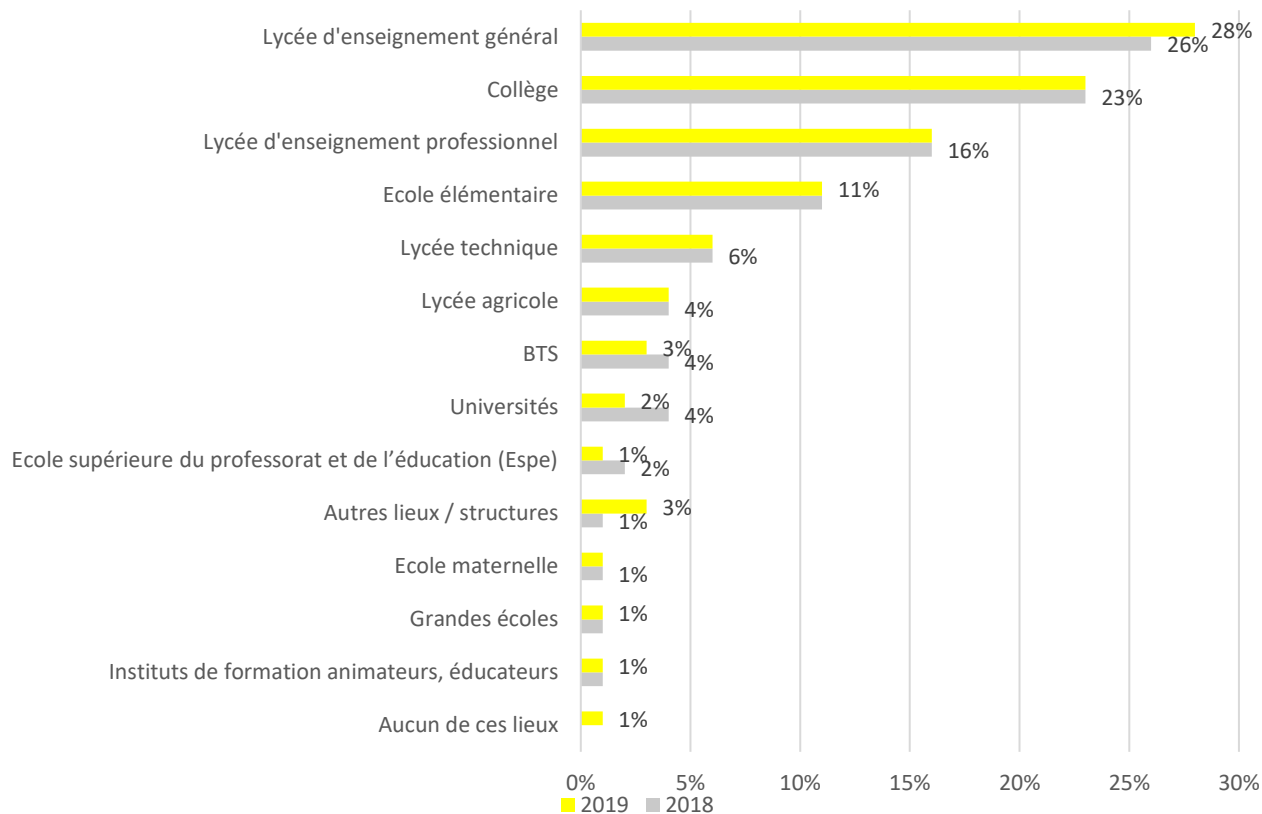
Les interventions dans les lycées peuvent avoir lieu dans des **lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel** et concernent des jeunes de la classe de 2^{nde} à la Terminale, ainsi que des étudiants en CAP, ou baccalauréat professionnel.

Les activités EDH menées auprès d'un public en **formation post-bac** (BTS, IUT, formations d'enseignants, grandes écoles, universités), concernent seulement 4 % des publics soit **1 433 personnes**. En 2018 et 2017, la proportion était de 3%. Le nombre de bénéficiaires s'élevait à 1 259 en 2018 contre 858 en 2017.

En dehors des interventions « classiques » et plutôt ponctuelles en milieu scolaire, la collaboration peut prendre la forme de partenariats avec l'Education Nationale : Réseau REP+, Inspection académique, OCCE (Office central de la coopération à l'école).

La collaboration peut également prendre la forme de projets communs entre un établissement et une ou des structures militantes.

Les interventions EDH - en milieu scolaire



**Le témoignage d'Anne-Marie, membre de l'équipe régionale Limousin
Périgord :**

Le projet scolaire régional Limousin-Périgord

« Le projet régional Limousin-Périgord (PRLP) trouve sa genèse en 2015 à la suite des attentats contre Charlie Hebdo. Il semblait essentiel à Anne-Marie, Marie-France et Emmanuel de mener un projet qui parle et fasse parler de la liberté d'expression avant tout. L'idée était de créer des silhouettes d'1m50 de haut représentant des défenseurs de la liberté d'expression, pour sensibiliser le public à la fois sur ce que cela implique d'être un défenseur des droits humains et pour sensibiliser à la liberté d'expression.

A la même période, a émergé la campagne BRAVE d'Amnesty International qui défend les défenseurs des droits humains. L'occasion était trop belle de ne pas coupler les deux projets !

Le groupe s'affaire alors à penser les silhouettes, à collaborer avec des artisans, à préparer le dossier pédagogique d'accompagnement. Le projet est lancé en 2018 lors du festival de dessin d'humour près de Limoges. Huit silhouettes sont illustrées par des caricaturistes, accompagnées d'une dizaine d'autres réalisées par l'intermédiaire des groupes locaux.

Aujourd'hui le projet a pris de l'ampleur (40 silhouettes en constituent maintenant le cortège !) et s'est déroulé dans plus de 12 établissements scolaires, collèges et lycées. Les militants des groupes de la région démarchent les établissements scolaires et construisent le projet avec des interlocuteurs variés : documentaliste, professeur d'arts plastiques, de français, d'histoire-géographie ou encore le CPE. D'un côté, les silhouettes sont exposées dans l'établissement et en parallèle sont menés des ateliers d'EDH autour des défenseurs avec les jeunes.

A terme, l'idée serait d'étendre le projet à des publics plus larges. Grâce au soutien financier de la Fondation Amnesty, le projet a pu se concrétiser. Il aura permis de porter le message amnestien dans des collectivités qui souvent l'ignoraient ou n'en avaient qu'une conscience lointaine. »

Les autres publics

Les activités d'EDH vers d'autres publics sont **en diminution** par rapport à l'année précédente puisque **121 interventions ont eu lieu contre 142 en 2018**. Elles ont concerné **2 188 personnes contre 3 500 en 2018**. Pour rappel en 2017, les interventions auprès de publics hors milieu scolaire avaient bénéficié à un peu moins de 800 personnes.

Quelques structures locales interviennent dans des lieux variés que l'on peut répartir en plusieurs grandes catégories : **structures socio-éducatives** (club sportif, centre de loisirs, maison de quartier, maison des jeunes, bibliothèque...), **structures médico-sociales** (maison de retraite, institut médico-éducatif, hôpitaux, ...) et **autres structures / lieux** (bars associatifs, structures confessionnelles, ...) (*voir tableaux en annexe 2*).

Les partenariats avec les acteurs locaux

Certaines structures militantes, **27%**, sont en partenariat avec des associations dans le cadre de collectifs (Festisol, Collectif asile migrants par exemple) ou en raison de préoccupations communes (les associations d'aide aux migrants); les associations de solidarité internationale comme le CCFD ; des associations locales d'éducation populaire ; les associations de défense des droits humains plus « généralistes » : ACAT, LDH...).

30% ont mis en place d'autres partenariats. Parmi les autres partenaires sont cités : une troupe de théâtre, une mission locale, des centres sociaux, une collectivité locale.

Témoignage de Jacques, du groupe local d'Epinal : Une intervention EDH dans un bar associatif à Méricourt

« Dans le département des Vosges, trois groupes d'Amnesty travaillent à la promotion des Droits Humains : celui de Saint-Dié (179) sur la Vallée de la Meurthe, celui de Remiremont (250) sur la Haute Vallée de la Moselle et la vallée de la Moselotte, et enfin celui d'Epinal sur le secteur d'Epinal Centre Vosges et la plaine des Vosges. Lorsque le groupe d'Epinal a été contacté par le café associatif UTOPIC de Mirecourt, il a répondu favorablement à cette invitation.

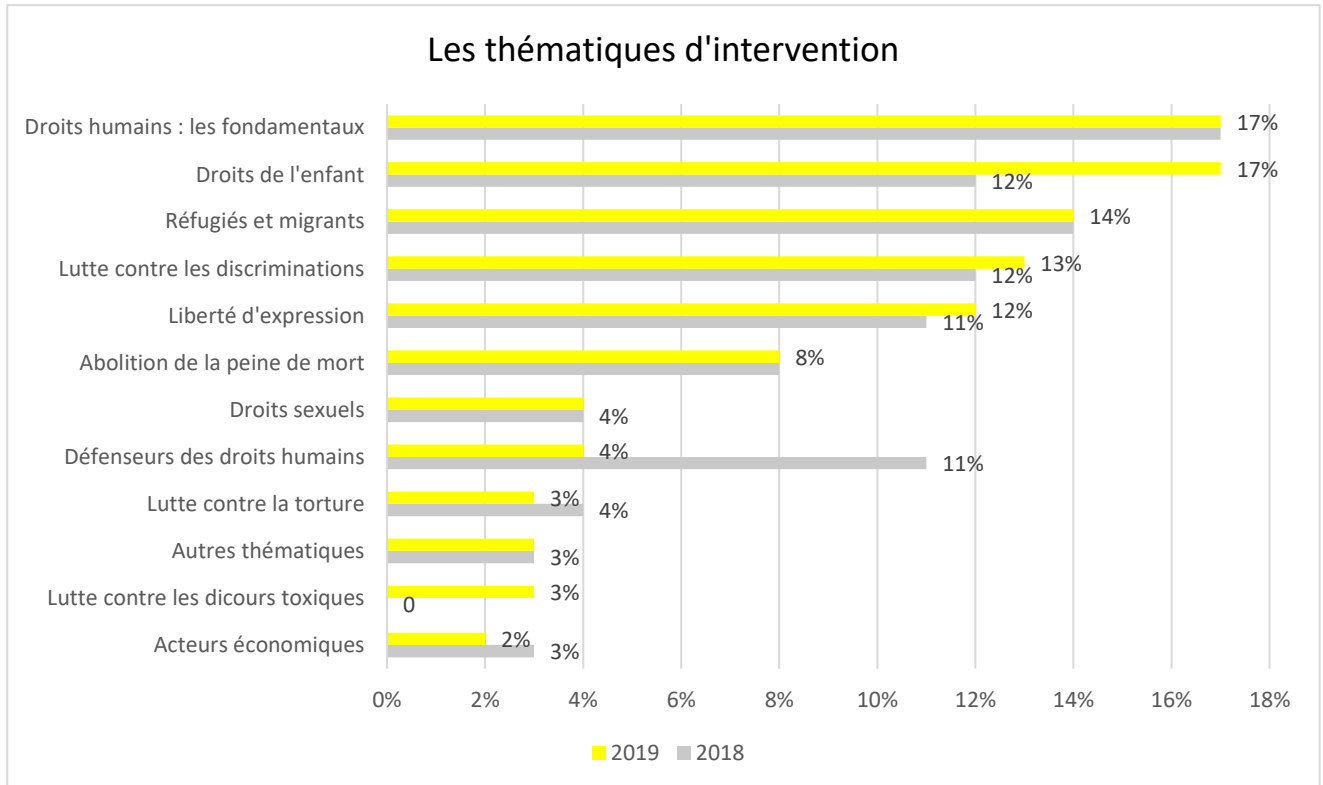
Pour mettre tous les atouts de leur côté, une première visite a été faite en avril 2019 sur les lieux. Cela a été l'occasion de faire connaissance avec les animateurs, discuter du thème retenu, voir la dimension de la salle, le matériel disponible, définir la date et les horaires et de remettre une première série de documents.

L'intervention a eu lieu le 23 mai 2019 à 19h30 sur la thématique des droits humains. Un peu plus d'une dizaine de personnes étaient présentes. Lors de la discussion est apparu un décalage entre les actions que le groupe peut présenter et la situation en France. Les participants ne se rendent pas toujours compte que quand les droits humains sont violés à un endroit ce sont également leurs droits qui sont violés.

L'intervention s'est bien passée, avec une discussion ouverte, détendue malgré quelques contradicteurs. L'association responsable du café associatif étant acquise à la promotion des Droits Humains, il n'y a pas eu de souci pour la préparation et l'accueil. L'expérience ayant donc été concluante, l'équipe régionale a demandé que chaque groupe fasse sur son territoire un inventaire des cafés associatifs, puis prenne contact avec eux et essaie de réaliser une intervention avant la fin de l'année 2020. L'occasion de diversifier les cibles d'intervention. »

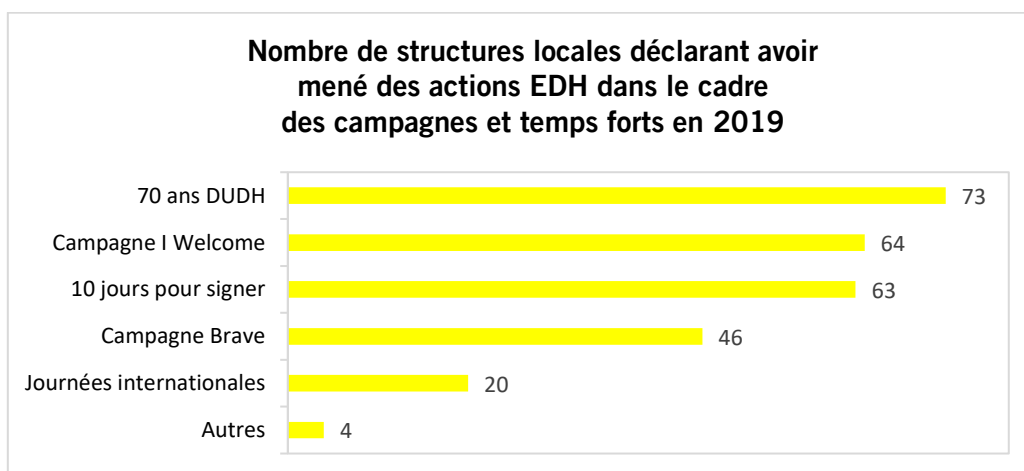
2.4 Les thématiques d'intervention

Les thématiques des interventions restent variées. En 2019, comme en 2018 et 2017, les plus fréquentes étaient : les **droits humains – les fondamentaux, réfugiés et migrants, les droits de l'enfant** et **la lutte contre les discriminations**. En 2019, la liberté d'expression a également été très prisée pour les interventions.



Plus de deux tiers des structures locales ayant répondu au questionnaire (72 %) s'appuient sur ces temps forts et campagnes pour mener des activités en EDH.

Les 70 ans de la DUDH ont été l'occasion de nombreuses interventions. Puis les structures ont eu recours à la campagne I Welcome et aux 10 JPS et dans une moindre mesure à la campagne Brave. Les structures locales se saisissent un peu moins des journées internationales pour intervenir en EDH.

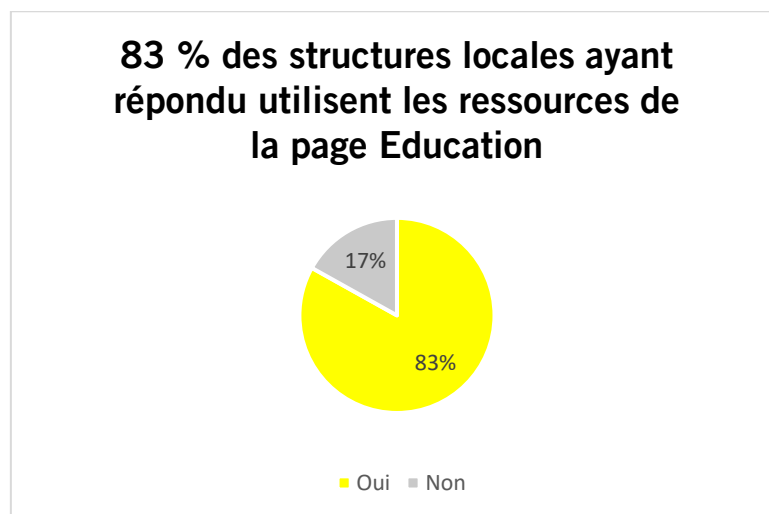


3. Comment les structures locales s'outillent-elles pour mener leurs activités en EDH ?

3.1 Les ressources d'Amnesty

Une grande majorité (83%) des structures locales connaissent et utilisent les ressources pédagogiques mises à disposition sur le site Internet d'AIF, sur la page Education : <https://www.amnesty.fr/education>.

Pour mémoire, ce chiffre était de 79% en 2017 et de 86% en 2018.



La majorité des réponses montrent que le matériel proposé est plutôt satisfaisant.

Par ailleurs, **66% des structures militantes utilisent d'autres ressources**. En 2018, la proportion était de 86%.

Les ressources EDH d'Amnesty International France (page Education du site ou autres supports), sont largement utilisées pour les interventions en EDH :

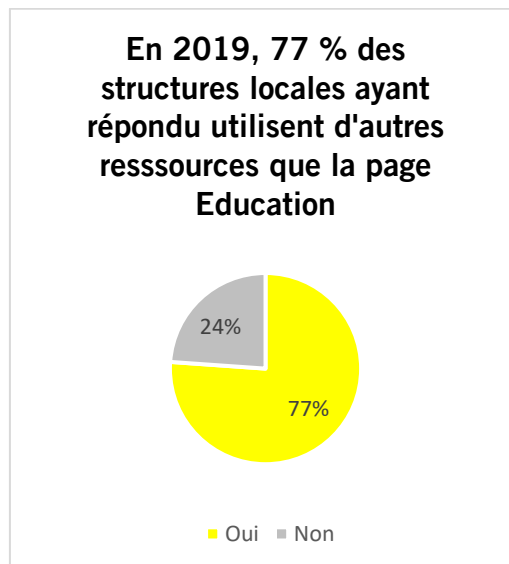
- en grande majorité ce sont les **vidéos** (« Voir pour comprendre », « Vous avez le pouvoir d'agir » ou « la DUDH en 2 minutes ») pour la plupart visibles sur la [chaîne Youtube d'Amnesty International France](#) ;
- les **fiches ou livrets pédagogiques** élaborés essentiellement par la commission EDH ;
- les **fiches mémo ou fiches « Lire et faire lire pour les droits humains »** (accompagnement pédagogique des livres soutenus par Amnesty) ;
- le [livret pédagogique sur la DUDH](#) (particulièrement apprécié) ;

- les **situations concrètes** (comme par exemple celles des 10 JPS) pour proposer un travail avec les publics ;
- le mensuel **La Chronique** est également beaucoup utilisé ;
- les **livres** soutenus par Amnesty donnent aussi lieu à des activités d'EDH avec les plus jeunes ;
- certaines structures locales se documentent sur les sites **d'autres sections francophones d'Amnesty**, principalement AI Belgique qui produit des livrets pédagogiques thématiques.

3.2 Les autres ressources

Les structures militantes se réfèrent à d'autres sources :

- à la **presse** (radio, télévision – documentaires - et presse écrite pour les questions en lien avec l'actualité – articles, archives) ;
- aux ressources **d'autres associations ou structures** (CIMADE, France Terre d'asile, Primo Levi, UNICEF, Ligue des droits de l'homme, Ensemble contre la peine de mort, ACAT, CCFD...) ;
- à d'autres sites **internet** ;
- à **l'Education nationale** (site Eduscol, documents pédagogiques) ;
- le **Conseil de l'Europe** est plusieurs fois mentionné à propos de son manuel pour la pratique de l'EDH avec les jeunes, *Repères*, qui propose un grand nombre d'activités pédagogiques sur tous les thèmes <https://www.coe.int/fr/web/compass>



3.3 Le matériel produit par les structures militantes

53% des structures militantes ayant répondu au questionnaire disent élaborer **leur propre matériel pédagogique**, soit en plus, soit à la place de celui qui est proposé. Cela représentait la moitié des réponses en 2018 et 73% des réponses en 2017.

- Dans la plupart des cas, il s'agit de **diaporamas** faits de différents éléments, dont des informations issues du site d'Amnesty ;
- Les structures adaptent souvent des matériels existants, en partant de **situations réelles** ;
- Elles s'inspirent d'activités connues pour élaborer **leurs propres jeux** ;
- Enfin, beaucoup construisent **des quizz ou des questionnaires** en fonction du public auquel elles s'adressent.

Témoignage de Christine, relais EDH : le partage de ressources dans la région Rhône/Loire/Ain

« Dans la région « Rhône/Loire/Ain », un Google Drive (espace de stockage en ligne) permet de partager des informations et documents sur l'EDH. Il est animé par Christine qui propose, reçoit et classe les documents et témoignages d'interventions réussies envoyés par les militants.

Le Google drive permet un accès rapide par thèmes, une présélection de vidéos et ouvrages amnestyens qui marchent bien : des textes de référence des droits humains, des jeux et du matériel mais également des documents d'aide et d'accompagnement pédagogique. C'est un espace où les bénévoles-intervenants peuvent laisser la trace d'une expérience sur un sujet donné pour en faire un exemple imitable.

Christine propose aussi des dossiers de réflexion qui ont été discutés en formation et en ateliers EDH. Par exemple : « Comment faire de l'EDH avec les 6-11 ans ? » où l'expérience des militants chevronnés est recueillie et mise en valeur.

En somme, cet espace est une bibliothèque où chacun vient prendre des documents et informations mais aussi partager ses expériences. Il permet de monter une activité rapidement quand on n'est pas expérimenté, de trouver des documents et conseils d'animation choisis en fonction de l'actualité, des publics...

Ce drive n'a qu'un an et se nourrira des prochaines rencontres EDH en région Rhône-Loire-Ain, selon les sujets souhaités par les militants. En tant que base de documentation, il peut s'ouvrir à tous ceux qui en feraient la demande et être source d'inspiration.

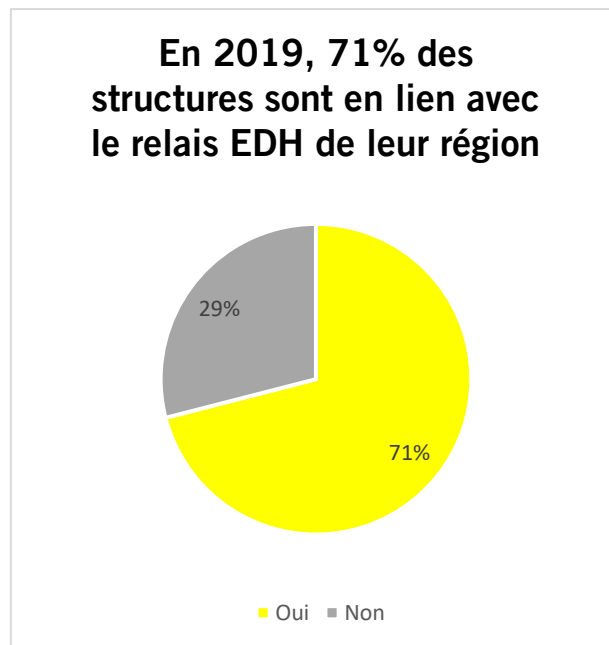
3.4 Le lien avec les relais EDH

En 2019, **18 régions** étaient pourvues de **22 relais EDH** (certaines régions comptent 2 voire 3 relais EDH).

Comme en 2018, **71% des structures locales disent être en lien avec leur relais**, ou quand il n'y pas de relais, avec leur responsable régional.

Malgré une stabilité dans le lien avec les relais, reste ici un double enjeu de structurer et stabiliser le réseau des relais EDH d'une part, et de l'autre, celui de maintenir et continuer à impulser la dynamique de contact entre structures locales et relais EDH dans ce réseau (dans les deux sens).

Habituellement, une rencontre des relais EDH a lieu une fois par an au secrétariat national et donne l'occasion de partager bonnes pratiques et idées de mettre en place des projets communs. Malheureusement, cette rencontre n'a pas pu avoir lieu en 2019 du fait des changements au sein de l'équipe du service EDH.



3.5 Les besoins exprimés par les structures locales et quelques pistes de réponse

Les questionnaires font apparaître des besoins et des demandes :

- en termes de **vidéos** : les structures militantes utilisent largement les supports vidéo existants pour leurs interventions en EDH, mais en souhaitent aussi de nouveaux, notamment des **vidéos adaptées** pour les plus jeunes et plus généralement des vidéos plus **synthétiques**, et moins techniques, plus **courtes** aussi sur les différents thèmes, dont essentiellement les droits humains ou Amnesty International ;

➔ De très nombreuses vidéos d'Amnesty International France existent déjà et continuent d'être conçues par le service création du Pôle communication. N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne [Youtube d'Amnesty International France](#) pour être tenu au courant de toutes les nouvelles vidéos et à commander la clé USB qui en regroupent certaines vidéos utiles pour les activités EDH à partir du [catalogue militant](#).

La production de vidéos est coordonnée par le service création du pôle communication et demande des moyens humains et financiers importants. Il ne sera pas possible de produire une vidéo pour chaque sujet traité en atelier EDH, ni que tous les formats soient disponibles pour tous les âges et pour toutes les thématiques. Néanmoins les nombreuses vidéos existantes peuvent avec un peu d'adaptation servir de support sur beaucoup d'ateliers. N'hésitez pas au besoin à contacter le service EDH qui pourra vous accompagner dans cette adaptation pédagogique.

- du **matériel pédagogique adapté aux plus jeunes** (primaire)

➔ Le cadre stratégique pour l'EDH adopté par le Conseil d'Administration pour la période 2016-2020, et qui sera prolongé jusqu'en 2021 suite au report de la stratégie mondiale, a priorisé dans l'espace scolaire les collégiens et lycéens. C'est pour cela que la majorité des ressources produites dans ce cadre se centrent sur cette tranche d'âge. La demande pour des ressources pour les plus jeunes reste légitime : le service EDH a pour projet de mettre en avant, dans les mois qui viennent, les ressources par tranches d'âge, ce qui permettra de trouver plus facilement les ressources pour les plus jeunes.

- outils pour **entrer en contact avec les établissements** de façon pertinente et argumentée, notamment en s'appuyant sur les programmes ;

➔ La Chargée de l'offre d'engagement en EDH du service a pour rôle d'accompagner les structures et militants, notamment dans leurs démarches auprès des établissements scolaires. Il est à noter qu'elle peut être sollicitée sur ces questions.

- demandes d'ordre méthodologique : **formations** ou **ateliers** sur la façon de mener des activités ludiques, de créer et élaborer du matériel, d'intervenir devant différents publics, et d'échanger les bonnes pratiques, tous reconnaissant que les formations qui se développent au Secrétariat national ou en région sont très utiles.

➔ Les formations en présentiel, qu'elles soient au niveau national ou régional, sont l'occasion d'expérimenter de nouvelles techniques et de fait part de ses interrogations. Une nouvelle formation nationale est disponible en 2020 sur la thématique « Diversifier ses lieux d'intervention en EDH ». Enfin, suite aux expériences menées lors du confinement, le service EDH étudie la possibilité de proposer d'autres types de formation, à distance.

- Pour finir, la plupart des structures militantes disent pâtir du **manque d'effectifs** et de personnes qui s'impliquent en EDH.

→ Concernant le manque d'effectif dans les structures locales, il est à noter que le service mobilisation travaille sur la question et peut être contacté à ce sujet. Concernant l'engagement en EDH, c'est le rôle de la personne chargée de l'engagement au sein du service EDH qui peut être sollicité pour proposer son accompagnement.

4. En guise de conclusion

La comparaison des bilans 2019, 2018 et 2017 montre l'évolution d'une année à l'autre de l'activité des structures militantes en EDH.

On peut constater que des tendances se confirment entre 2018 et 2019 (les deux bilans ont un nombre de réponses similaires ce qui rend la comparaison plus évidente) :

- Le **nombre d'interventions en EDH** des structures **continue d'augmenter sensiblement** (presque 2000 interventions supplémentaires entre 2018 et 2019 alors même que moins de structures déclarent mener des interventions).
- Ces interventions se font de plus en plus **suite à une initiative des structures** et ce qui marque bien le **dynamisme des groupes** pour proposer des interventions.
Les **grandes tendances se confirment** : les **thématiques d'interventions** restent globalement les mêmes, les interventions ont toujours majoritairement lieu dans **au collège et au lycée** et enfin la moitié des structures environ élabore son **propre matériel pédagogique**.
- 71% **des structures locales disent être en lien avec leur relais**, ou quand il n'y a pas de relais, avec leur responsable régional. Reste néanmoins un point de vigilance sur le **double enjeu** de structuration et stabilisation du réseau des relais EDH d'une part, et de l'autre, celui de maintenir et continuer à impulser la dynamique de contact entre structures locales et relais EDH (dans les deux sens).

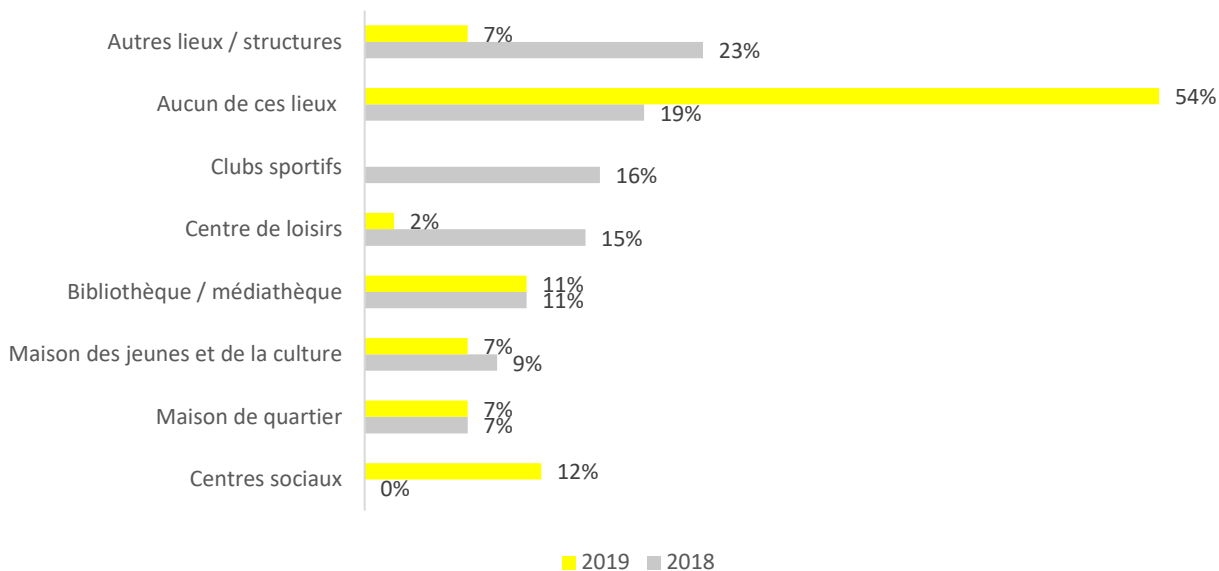
Les ressources pédagogiques mises à disposition sont connues et utilisées par une majorité des militants qui les trouvent pertinentes, améliorées, mais qui souhaiteraient qu'elles soient encore plus variées pour différents publics.

Une forte demande d'accompagnement apparaît notamment en formation. **Trois formations EDH annuelles ont lieu au secrétariat national** (dont une spécifiquement pour et par les jeunes) et les **formations EDH en région**, en lien avec les formateurs et formatrices en région et les relais EDH, se développent.

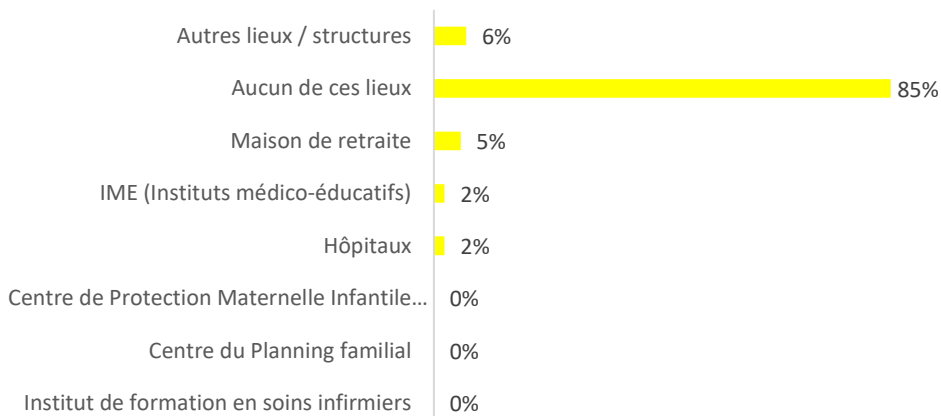
Merci à toutes les structures locales qui ont répondu au questionnaire et ont ainsi permis l'élaboration de ce bilan !

5. Annexes

Lieux d'intervention dans les structures socio-éducatives



Lieux d'intervention dans les structures médico-sociales en 2019



Autres structures d'interventions en 2019

